

ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE - FMH

POLITIQUE CULTURELLE ET ACTEURS SOCIOCULTURELS À BRUXELLES VILLE ACCÈS À LA CULTURE DES JEUNES ENFANTS ISSUS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

Par Hanna Zaleski, Association Marcel Hicter

**DECEMBRE
2010**

POLITIQUE CULTURELLE ET ACTEURS SOCIOCULTURELS À BRUXELLES VILLE

ACCÈS À LA CULTURE DES JEUNES ENFANTS ISSUS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

par Hanna Zaleski, Association Marcel Hicter

D'après de récentes études démographiques concernant Bruxelles, le centre-ville bruxellois attire une population très jeune. De plus, "les quartiers affichant les pourcentages d'enfants les plus élevés coïncident largement avec les quartiers défavorisés en région bruxelloise, essentiellement composés d'une population de migrants à faible pouvoir d'achat¹".

Cette constatation nous amène à nous poser la question suivante: de quelle manière cette population (entre 6 et 12 ans) a-t-elle accès, d'une part, aux événements culturels organisés à Bruxelles et, d'autre part, à son patrimoine et à son héritage culturels.

Cette analyse ne prétend pas faire un état des lieux exhaustif de toutes les associations qui proposent des activités à notre public cible dans ces quartiers. Nous nous concentrons sur les services sociaux, tels les CPAS, et communaux, comme les maisons des enfants de la ville de Bruxelles ainsi que les diverses institutions qui collaborent avec ceux-ci.

La forte multiculturalité bruxelloise représente un grand défi pour les décideurs politiques mais aussi pour le secteur socioculturel qui se veut ouvert à un dialogue interculturel et qui a également un rôle de médiateur à jouer. Selon les statistiques, les anciens quartiers ouvriers bruxellois du dix-neuvième siècle (de la gare du Nord, vers Yser, Ribaucourt, jusqu'à Lemonnier), la population est constituée principalement par des migrants provenant du sud de l'Europe, de

Turquie et du Maroc (avec une sous-représentation des pays de l'Europe de l'Est)². Ce sont ces mêmes quartiers qui présentent le plus grand taux de jeunes, groupe cible des actions de sensibilisation culturelle. D'après les éducateurs des maisons des enfants, les employés des antennes du CPAS ou différentes AMO³ implantées dans ces environs, les deux plus grands obstacles à l'accès à la culture sont non seulement un manque de moyens financiers mais également une non-connaissance du langage culturel par les jeunes et, par conséquent, un manque d'intérêt à son égard.

ACTION DES CPAS

Le 8 avril 2003, un arrêté royal est promulgué pour la création d'un fonds destiné à encourager la participation culturelle et sociale des plus défavorisés (6.200.000 € octroyés aux centres publics d'aide sociale). Il est connu dans le secteur sous le nom de fonds « Vande Lanotte ». Cette initiative est initialement critiquée car elle outrepassé les compétences du ministre, la culture étant une compétence communau-

taire. Néanmoins, le fonds Vande Lanotte constitue toujours la source de financement la plus importante pour les CPAS au niveau de la participation culturelle. Ces fonds sont répartis par les CPAS entre les différents partenaires, comme, par exemple, le musée des Beaux-Arts (dans le cadre du programme Cézam), le théâtre des Tanneurs (dans les Marolles) et la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Les partenaires subsidiés proposent aux usagers des antennes du CPAS de Bruxelles des activités dont les frais sont complètement ou partiellement (jusqu'à 90%) couverts par cette subvention.

Cette offre s'adresse aux enfants qui fréquentent les écoles des devoirs des antennes CPAS. Il s'agit d'une vingtaine d'enfants par antenne. Les référents culturels (jeunesse) organisent les sorties, informent les jeunes et leurs parents des activités culturelles ou artistiques. Malheureusement, ces référents culturels sont les assistants sociaux eux-mêmes qui cumulent cette tâche avec le poids administratif retombant sur leurs épaules. Ils en sont très souvent freinés et finalement démotivés dans leur démarche de sensibilisation et de dialogue culturel qui demande du temps et de l'investissement.

R. De Backer, référent culturel au CPAS, souligne l'importance des sorties culturelles avec le public défavorisé car elles ouvrent le dialogue, le rendent possible. Dans son expérience en tant que travailleur social, il a eu l'occasion d'observer les fruits de ce genre de démarche. Un jour, il emmène un groupe d'une dizaine de femmes marocaines au musée du Congo. Elles y découvrent l'histoire de la colonisation mais également que les Arabes pratiquaient le commerce d'esclaves. Cette visite a permis à l'animateur de mettre en question les préjugés qu'elles pouvaient avoir sur la situation des étrangers en Belgique. Ces femmes se sont interrogées sur le statut de victimes qu'elles s'attribuaient, sur leurs droits et ont été encouragées à s'investir dans la vie sociale. Ce témoignage montre que l'accès à la culture représente également un outil de prévention et de réduction de l'exclusion sociale. C'est pourquoi, il est essentiel que cet accès soit offert à une large proportion de la population des quartiers en difficulté, surtout aux enfants dont les esprits restent à forger et à qui on peut donner une meilleure confiance en leur potentiel.

Si les CPAS s'efforcent d'organiser des sorties et des ateliers d'expression artistique, il nous semble néanmoins que des projets à long terme seraient plus favorables pour ouvrir l'appétit des jeunes à la culture et à l'appropriation de ses codes. Il est important de souligner que le jeune public cible des CPAS est restreint aux usagers fréquentant les écoles des devoirs au sein de ces organismes, ce qui limite l'impact des actions entreprises.

MISSION ET LIMITES DES MAISONS DES ENFANTS

Les maisons des enfants, ouvertes à tous les jeunes bruxellois de 6 à 12 ans, résultent d'une initiative communale de Bruxelles ville. Cette initiative a, entre autres, pour objectifs de développer la socialisation et l'autonomie des enfants, de les sensibiliser à l'environnement social, culturel et scientifique qui les entoure, de promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques et de préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable.

Le public est supposé représenter une « diversité d'origine, de culture, de milieu socioéconomique » pourtant, les 10 maisons des enfants bruxelloises s'adressent directement aux enfants du quartier, voire uniquement des rues à proximité de l'établissement. Par exemple, le quartier Nord-Est possède deux antennes, la maison des enfants « La Flèche » (située rue Frontispice) et, à dix minutes de là, la maison des enfants « Pôle Nord » (située chaussée d'Anvers). Ainsi, les jeunes fréquentant les maisons des enfants représentent souvent la majorité ethnique du quartier et beaucoup d'entre eux fréquentent les mêmes établissements scolaires. La mixité interculturelle est, par conséquent, plus difficilement réalisée.

L'accueil des enfants est gratuit, les sorties (les mercredis et samedis) sont payantes mais dépassent rarement 2 euros par enfant, le reste est complété par le budget de la maison des enfants, qui doit couvrir les 2/3 du coût des activités. Il s'agit donc d'une opportunité pour les parents, permettant d'offrir à leurs enfants des activités ludiques à un prix accessible. Cependant, le budget mensuel dont dispose une maison des enfants pour l'accès à la culture ne s'élève qu'à 200 € par mois, cela signifie qu'une activité ne peut coûter plus de 6 euros par enfant. Comment, dès lors, emmener les enfants au théâtre, payer un guide au musée, faire des escapades dans des lieux considérés comme patrimoine culturel belge ? Comment favoriser cet accès à la culture ? Néanmoins, certains éducateurs collaborent avec les CPAS alors que d'autres se concentrent sur l'expression artistique (La Maison d'Art Actuel des Chartreux étant également partenaire) mais beaucoup d'entre eux baissent les bras, allant jusqu'à affirmer que le théâtre et les musées n'intéressent pas les enfants.

Les freins à l'action des maisons des enfants ne sont donc pas uniquement d'ordre financier. Ils proviennent également d'un manque de sensibilisation et probablement de formation à la médiation culturelle des éducateurs. Ils devraient pouvoir faire appel à des associations qui pourraient

les former et les soutenir.

Ceci dit, les maisons des enfants redoublent d'efforts afin de trouver un langage commun avec les jeunes, leur offrant un choix varié d'activités occupationnelles (poterie, bricolage, décoration, et autres ateliers ludiques par exemple à la Maison d'Art Actuel des Chartreux), des samedis cinéma (organisés à la maison des enfants « Pôle Nord »), des fêtes de quartier, des journées à la mer, etc. Il s'agit là d'une gamme importante d'activités auxquelles les enfants n'auraient pas forcément accès en dehors de cette structure.

ASBL ARTICLE 27

Si les plus pauvres (usagers du CPAS) jouissent d'un soutien à la participation culturelle, cela s'avère un peu plus compliqué pour les personnes à revenus faibles qui ne se situent pas dans le groupe le plus défavorisé; leur situation ne leur permet pas un accès équitable à la culture.

L'ASBL *Article 27* est censée favoriser ce groupe. Elle constitue une organisation clé dans le secteur socioculturel soucieuse de « légitimer » l'art et l'action culturelle par la rencontre des objectifs de divers partenaires sociaux. A ce jour, *Article 27* compte 145 partenaires sociaux qui offrent une réduction de coût à la participation culturelle sous forme de tickets spectacle que les associations partenaires peuvent redistribuer à leur public cible. Il existe presque autant d'associations en attente qui souhaiteraient signer une convention avec *Article 27*, mais le manque de financement ne permet pas à l'association de répondre à ces demandes. Les 19 antennes du CPAS sont toutes conventionnées et ce sont les référents culturels qui redistribuent les tickets. En 2009, l'utilisation des tickets par les CPAS a augmenté de 20,29% par rapport à l'année précédente et 19% ont été distribués à des jeunes de moins de 13 ans, ce qui représente le plus haut pourcentage par rapport aux autres classes d'âge (par exemple: 14-18 ans – 9%, 19-30 ans – 18%). En tout, les CPAS ont pu organiser 145 sorties dont 12% concernaient les musées et le patrimoine et 28% les arts de la scène ; 48% s'appliquaient à des sorties cinéma.

L'ASBL propose un large éventail d'actions de médiation culturelle. En 2009, ses équipes ont eu l'occasion de mener une formation à la « mobilisation des publics » avec les référents culturels des CPAS de Bruxelles. Celle-ci a permis de réaliser qu'il était nécessaire de proposer une formation régulière destinée aux travailleurs sociaux voulant s'investir davantage avec pour objectifs, entre autres, de s'interroger sur les enjeux de l'accès à la culture, de noter les freins et avantages de l'institution organisatrice, de repenser le rôle de relais culturels joué par les travailleurs sociaux, etc. Le même

genre de formations devraient être suivi par les animateurs des AMO et des maisons des enfants. Une implication des coordinateurs et des administrations publiques concernées est nécessaire pour y arriver.

Une fois encore, il est crucial de soutenir ces démarches auprès des autorités car, comme nous pouvons le lire dans le rapport d'activité 2009 de l'ASBL *Article 27*, « l'art dans sa substance peut facilement être nié socialement, politiquement, et, il va sans dire, économiquement »⁴.

Ce constat renvoie un message important aux politiques, la culture ne peut être un élément ignoré dans le cadre de l'intégration sociale, dans les politiques de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté et dans les politiques de cohésion sociale⁵. L'année européenne 2010 a été consacrée à cette thématique. La Belgique a été mentionnée (à côté de l'Autriche) comme l'un des rares pays membres ayant implicitement abordé la problématique de la culture dans ses programmes nationaux. Dans la partie du programme belge portant sur les défis et la stratégie nationale contre la pauvreté on peut lire :

« L'engrenage de la pauvreté doit être rompu par la création d'un environnement éducatif stable et sûr, capable de garantir aux jeunes le plein épanouissement de leur chances d'avenir. (...) La pauvreté pèse sur la santé, sur l'image de soi et sur les relations avec autrui. Cela impose une stratégie intégrée, multidisciplinaire qui ne peut ignorer l'enseignement, l'éducation et la culture. »⁶

PISTES DE RÉFLEXION

Nous associant à ces déclarations, nous soutenons la nécessité d'une éducation culturelle des jeunes Bruxellois en dehors mais également au sein des écoles. Il semble indispensable de leur donner la possibilité de s'exprimer et de créer des projets culturels dès le plus jeune âge. Les pistes à creuser ne manquent pas : le théâtre des Tanneurs propose que les arts de la scène fassent partie du programme scolaire⁷. Wim Wenders prône l'enseignement obligatoire du cinéma à l'école dans tous les pays d'Europe⁸. L'enjeu est de sensibiliser les jeunes à la culture européenne, de leur donner les outils nécessaires afin de la comprendre, de leur permettre de voir en elle un outil d'expression de la pensée et de dialogue politique.

Ainsi, un enseignement donnant de bonnes bases en matière de codes et langage culturels à tous les enfants, sans distinction socioéconomique, renforcerait le travail des médiateurs culturels et pourrait avoir un effet positif considérable sur la participation culturelle des jeunes. Pour réaliser

cet objectif, il faut également sensibiliser les cadres enseignants, mieux préparer les animateurs des maisons des enfants et les travailleurs sociaux des CPAS. Il serait souhaitable que les pouvoirs publics, les organes administratifs et décideurs politiques gardent en mémoire leurs déclarations sur les enjeux de l'accès à la culture et de l'éducation culturelle pour une meilleure cohésion sociale.

1 Eric Corijn, *Eefje Vloeberghs, Bruxelles!, VUBPRESS, Bruxelles, 2009, p. 29.*

2 *Voir op. cit., p. 37-38. Nous noterons que dans les environs des quai du Commerce, boulevard de Dixmude, Boulevard d'Ypres, on observe une migration d'autochtones venus s'y installer de Flandre. Ces derniers contribuent à un réaménagement d'une partie du quartier au profit d'une minorité, poussant ainsi les commerçants grecs et marocains et une partie des habitants à se déplacer vers le croissant pauvre (surtout à Molenbeek).*

3 *Les AMO, services d'Aide en Milieu Ouvert, qui dépendent de la direction générale de l'aide à la jeunesse en Communauté française de Belgique, sont implantées dans les quartiers dits "difficiles". Ainsi, l'AMO "le Toucan" a ouvert ses portes en 1994 dans le quartier Chicago, considéré comme agité et englobant le Petit-Château, le boulevard d'Ypres, la rue Forêt d'Houthulst, le quai aux Foins, etc.*

4 *Rapport d'activités 2009 de l'ASBL Article 27.*

5 *Dans le décret de cohésion sociale 2011-2013, la culture ne se trouve pas dans les priorités de ses actions et elle est mentionnée en marge comme outil complémentaire.*

6 *Programme national pour l'année 2010, disponible en ligne: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=808&langId=fr>*

7 *Dans cette perspective, le théâtre des Tanneurs propose entre autres, le projet Pass à l'Acte qui s'adressera à des élèves de l'école primaire et qui aura comme objectif d'assurer une continuité dans les animations pédagogiques d'une année scolaire, de faire découvrir le réseau théâtral bruxellois aux élèves, de créer des connexions entre les différents services pédagogiques des théâtres, et de stimuler la circulation des publics d'un théâtre à l'autre (Catherine Oldenhove, 2010. Comment former les jeunes par la pratique théâtrale dans les écoles bruxelloise).*

8 *Wim Wenders est intervenu lors de la conférence de Berlin 2010: A soul for Europe qui abordait la problématique de la citoyenneté européenne et du rôle de la culture dans l'intégration européenne.*